

Montréal, le 17 septembre 2019

Par dépôt électronique (SDÉ)

Me Franklin S. Gertler
Alfred Building
507 Place d'armes, #1701
Montréal (Québec) H2Y 2W8

**Objet : Demande relative à la conversion du réseau autonome
d'Inukjuak à l'énergie renouvelable (R-4091-2019)**

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre correspondance de ce jour, requérant un délai additionnel pour le dépôt de la demande de renseignements (DDR) du Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEÉ), dans le cadre du dossier susmentionné en objet.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde à ROEÉ un délai supplémentaire pour le dépôt de ce document, soit jusqu'au **19 septembre 2019 à 12 h**.

Par ailleurs, la Régie maintient la date limite pour le dépôt des réponses du Distributeur aux DDR au **27 septembre 2019 à 12h** et celle pour le dépôt de la preuve des intervenants au **8 octobre 2019 à 12 h**.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml